

# **Lundi 13 Janvier 2020**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont, le 13 janvier deux mille vingt (2020), à dix-neuf heures (19 h.)

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Marie-Claude Lafond	Siège no. 1
Doris Jetté	Siège no. 2
Julie Bibeau	Siège no. 3
Murielle L. Lessard	Siège no. 4
Denis Bergeron	Siège no. 5
Georges Lysight	Siège no. 6

Tous membres du conseil formant quorum.

## **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h), sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

Monsieur Jean Charland, directeur général, ainsi que madame Isabelle Plante, directrice générale adjointe sont présents à la séance.

**001-01-20**

## **Adoption de l'ordre du jour**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation des procès-verbaux des séances du 2 décembre, du 9 décembre et du 20 décembre 2019.
3. Correspondance :
  - 1) Ministère de la Sécurité publique : Facturation 2020.
  - 2) Municipalité de Sainte-Ursule : Résolution 2019-12-24.
  - 3) MMQ : Information concernant la ristourne.
4. **Période de questions**
5. **ADMINISTRATION**
  - 1) Adoption des dépenses de décembre 2019
  - 2) Rapport du directeur général sur les recettes et dépenses au 31 décembre 2019.
  - 3) Régie d'aqueduc de Grand Pré : Nomination d'un représentant.
  - 4) Réseau d'information Municipale du Québec : Abonnement annuel.
  - 5) FADOQ : Demande d'aide financière.
  - 6) Sébastien Rochefort : Demande de gratuité de la salle Lévis St-Yves.
  - 7) Centre animalier le Diamant Rose : Demande d'appui.
  - 8) Fixation des salaires pour l'année 2020.
  - 9) ADMQ : Cotisation annuelle pour l'année 2020.
  - 10) Municipalité de Sainte-Ursule : Demande de branchement d'aqueduc.
  - 11) UPA : Demande d'appui.
  - 12) Escouade canine Mauricienne : Mandat pour vente de médailles.
  - 13) Soirée des Sommets 2020.
  - 14) Cercle des Fermières : Demande location de la salle.
  - 15) SADC : Journée CO<sup>2</sup>neutre.
6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 1) Service Incendie : Démission d'un pompier.
  - 2) Bilan des activités du Service Incendie pour l'année 2019.
  - 3) Service Incendie : Soumission FPS.
  - 4) Service Incendie : Embauche d'un nouveau pompier.

- 5) Sureté du Québec : Élaboration des priorités du service de police.
- 6) Service Incendie : Formation RCR pour la FADOQ.
- 7. TRANSPORT/VOIRIE
  - 1) Transports Viateur St-Yves : Déneigement 2020.
  - 2) Déneigement des chemins : Mandat au procureur pour mise en demeure.
- 8. URBANISME
  - 1) Rapport sur l'émission des permis en 2019.
- 9. ENVIRONNEMENT
  - 1) Réunion du comité sur les installations septiques pour 2 dates de rencontres.
- 10. LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE
  - 1) Aide financière au développement sportif de la jeunesse 2020.
  - 2) Coordination de la bibliothèque.
- 11) AFFAIRES NOUVELLES :
  - 1) Rapport de la représentante de la Régie d'Aqueduc.
  - 12) Période de questions
  - 13) Clôture de la session

**002-01-20** **Approbation des procès-verbaux du 2, du 9 et du 20 décembre 2019.**  
 CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu une copie des procès-verbaux des séances du 2, du 9 et du 20 décembre 2019.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que les procès-verbaux des séances du 2, du 9 et du 20 décembre 2019 tel que rédigé soit adopté.

La mairesse demande le vote.  
 La résolution est adoptée à l'unanimité.

**003-01-20** **Correspondance.**  
 Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

La mairesse demande le vote.  
 La résolution est adoptée à l'unanimité.

- 1) Ministère de la Sécurité publique : Facturation 2020.
- 2) Municipalité de Sainte-Ursule : Résolution 2019-12-24.
- 3) MMQ : Information concernant la ristourne.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **ADMINISTRATION**

**004-01-20** **Adoption des dépenses de décembre 2019**  
 Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses d'administration courantes représentées par les écritures numéros 201900502 à 202000028 inclusivement totalisant un montant de 73 222,05 \$ et les salaires de décembre 18 266,23 \$ telles que détaillées à l'annexe (A) ci jointe.

La mairesse demande le vote.  
 La résolution est adoptée à l'unanimité.

**005-01-20** **Rapport du sec-trés sur les recettes et dépenses au 31 décembre 2019.**  
 Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport financier sur les activités financières de la municipalité pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2019.

La mairesse demande le vote.  
 La résolution est adoptée à l'unanimité.

**006-01-20** **Régie d'Aqueduc de Grand Pré : Nomination d'un représentant.**  
 Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont nomme Madame Barbara Paillé, mairesse, comme représentante à la Régie d'Aqueduc de Grand Pré.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

007-01-20

**Réseau d'Information Municipale du Québec : Abonnement annuel.**

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du renouvellement d'abonnement annuel du Réseau d'Information Municipale du Québec au coût de 82,50\$ plus taxes. D'autre part, le conseil ne renouvellera pas l'abonnement.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

008-01-20

**FADOQ : Demande d'aide financière.**

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Lafond appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la demande financière de la FADOQ de Sainte-Angèle-de-Prémont. D'autre part, le Conseil versera la somme de 200\$ pour l'année 2020.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité

009-01-20

**Sébastien Rochefort : Demande de gratuité pour la salle Lévis St-Yves.**

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Lafond appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part prend connaissance de la demande de Sébastien Rochefort pour la gratuité de la salle Lévis St-Yves le 16 avril 2020 lors d'une rencontre de la politique familiale. D'autre part, le conseil autorise le prêt de la salle gratuitement pour le 16 avril 2020.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

010-01-20

**Centre animalier le Diamant Rose : Demande d'appui.**

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu de reporter le présent point à une séance ultérieure afin de rencontrer madame Sylvie Pelletier pour avoir plus d'informations à propos de son projet de refuge et de vente de médaille.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

012-01-20

**ADMQ : Cotisation annuelle pour l'année 2020.**

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu de renouveler la cotisation annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que l'assurance au coût de 979,59 \$ taxes incluses pour le directeur général. De plus il est résolu de défrayer le coût de Madame Isabelle Plante à l'association des directeurs municipaux du Québec comme membre pour une participation de l'ordre de 521,99 \$ taxes incluses pour 2020.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

013-01-20

**Municipalité de Sainte-Ursule : Demande de branchement d'aqueduc.**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Ursule a fait une demande de branchement d'aqueduc sur la route Foisy (route 350) à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont;

CONSIDÉRANT qu'une rencontre est nécessaire afin de discuter d'une possibilité d'entente avec la municipalité de Sainte-Ursule.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont organise une rencontre avec les représentants de la Municipalité de Sainte-Ursule, Monsieur le maire, Madame la directrice générale, le directeur de la voirie et leur Ingénieur. Les représentant de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont seront Messieurs Denis Bergeron conseiller, Georges Lysight conseiller, Jean Charland directeur général, Claude Lessard directeur de la voirie et madame Barbara Paillé, mairesse. De plus, des représentants de la Régie d'aqueduc de Grand Pré devront être présents. Une date sera transmise à chaque entité pour cette rencontre qui se tiendra au bureau municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont. Que copie de la présente résolution soit transmise à la Régie d'Aqueduc de Grand Pré.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**014-01-20**      **UPA : Demande d'appui.**

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance de la demande d'appui de l'UPA et ne donne pas suite.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**015-01-20**      **Escouade canine Maurienne : Mandat pour vente de médailles.**

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu de reporter le présent point à une séance ultérieure.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**016-01-20**      **Soirée des Sommets 2020.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu de reporter le présent point à une séance ultérieure.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**017-01-20**      **Cercle des Fermières : Demande location de la salle.**

Considérant la demande de location exclusive de la salle des Loisirs par le Cercle de Fermières;

Considérant que le local du Cercle de Fermières est trop petit;

Considérant que le Cercle de Fermières utilise la salle des Loisirs de deux à trois fois par semaine lorsqu'elle n'est pas louée;

Considérant que le Cercle de Fermières offre de payer la location de la salle des Loisirs à raison de 100,00 \$ par mois pour la période du 6 janvier 2020 au 30 juin 2021;

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, ne peut donner suite à la demande de location de la salle des Loisirs au Cercle de Fermières. D'autre part, monsieur Denis Bergeron se propose de communiquer avec le propriétaire de Sauvetage l'Aranéa et de le mettre en contact avec la présidente du Cercle de Fermières pour l'utilisation du local de l'entreprise.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**018-01-20**      **SADC : Journée CO<sup>2</sup>neutre.**

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Lafond appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part prend connaissance de l'invitation de la SADC pour la journée CO<sup>2</sup>neutre pour nos municipalités du 24 janvier 2020. D'autre part le conseil ne donne pas suite.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**019-01-20**      **Service Incendie : Démission d'un pompier.**

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance de la démission de M. Richard Croteau. D'autre part, le conseil accepte la démission et fera parvenir une lettre de remerciement pour ses 11 ans de service.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**020-01-20**      **Service Incendie : Bilan des activités du Service Incendie pour l'année 2019.**

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du bilan du service des incendies de l'année 2019 déposé par le directeur des incendies à la table du Conseil. D'autre part, le Conseil

accepte le rapport et félicite Monsieur Bergeron pour le bon travail durant l'année 2019.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**021-01-20**

**Service Incendie : Soumission FPS.**

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la soumission FPS au montant de 1 364,40 \$ taxes incluses pour l'achat d'un mannequin et de l'équipement qui servira à des formations. D'autre part, le conseil autorise l'achat.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**022-01-20**

**Service Incendie : Embauche d'un nouveau pompier.**

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont fait l'engagement de Monsieur Keven Lafond comme pompier volontaire au service des incendies de Sainte-Angèle-de-Prémont.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**023-01-20**

**Sûreté du Québec : Élaboration des priorités du service de police.**

Considérant que la Sûreté du Québec demande la collaboration des municipalités pour l'élaboration des priorités d'action locales de la MRC;

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont, dans ses priorités, demande à la Sûreté du Québec de maintenir la patrouille de nuit, de faire de la prévention dans les écoles et de la sensibilisation dans le journal municipal qui est distribué à chaque adresse civique dans la municipalité.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**024-01-20**

**Service Incendie : Formation RCR pour la FADOQ.**

Considérant que la FADOQ voudrait un cours de rappel pour le RCR et le défibrillateur;

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont engage M. Mathieu Leblanc ou M. Francis Guerard, ambulancier et pompier pour donner une formation sur les défibrillateurs et de RCR à quelques membres de la FADOQ. Il sera payé au taux de 19,18\$ de l'heure.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**TRANSPORT/VOIRIE**

**025-01-20**

**Transport Viateur St-Yves : Déneigement 2020.**

Considérant la signature du contrat de déneigement avec Transport Viateur St-Yves pour l'année 2020 au montant de 171 142,59 \$;

Considérant que le paiement se fera en 5 versements égaux pour les mois de janvier, février, mars, avril et mai;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont versera un montant de 34 228,52 \$ avant le 15 de chaque mois de janvier, février, mars, avril et mai 2020.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**026-01-20**

**Déneigement des chemins : mandat au procureur pour mise en demeure.**

Considérant que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont, suite au non-respect du contrat de déneigement par la compagnie Asphalte Lanaudière inc. à du engendrer des dépenses supplémentaires en faisant l'engagement d'une entreprise afin de maintenir ses routes en état sécuritaire

Pour ces motifs, Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate son procureur afin de signifier à l'entreprise Asphalte Lanaudière inc., par mise en demeure, de rembourser tous les frais incluant la différence du contrat pour les chemins d'hiver que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont a déboursés pour maintenir ses routes en bon état de circulation pour la protection de ses citoyens. Le directeur général fournira au procureur une liste des dépenses qui seront réclamées.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **URBANISME**

#### **027-01-20 Rapport sur l'émission des permis en 2019.**

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport sur l'émission des permis émis durant l'année 2019 de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont pour un montant total déclaré de l'ordre de 669 493,00 \$.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **ENVIRONNEMENT**

#### **028-01-20 Réunion du comité sur les installations septiques pour 2 dates de rencontres.**

Une réunion d'étude composé de madame Barbara Paillé et messieurs Georges Lysight, Denis Bergeron, Claude Lessard et Jean Charland sera faite avant de rencontrer les citoyens en rapport avec l'inspection par l'OBVRLY sur la non-conformité des installations septiques des résidences isolées.

### **LOISIRS, CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE**

#### **029-01-20 Aide financière au développement sportif de la jeunesse 2020.**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont désire aider financièrement les jeunes de sa communauté à pratiquer leurs sports favoris;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont ne peut offrir ces activités dans sa Municipalité et cela faute d'installations adéquates, d'équipements et d'organismes ou de personnels et que celles-ci sont pratiquées à Louiseville ;

CONSIDÉRANT QUE les gens de l'extérieur de Louiseville ont un tarif plus élevé;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal désire attirer et accueillir de nouvelles familles et que cela pourrait être un atout mais que le but premier est d'aider les familles déjà en place;

CONSIDÉRANT QUE l'activité physique aide au développement et à une saine habitude de vie des jeunes et que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont désire aider ses jeunes en les supportant financièrement;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu :

QUE la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont désire participer financièrement au développement sportif de la jeunesse de sa municipalité en décrétant ce qui suit : La municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont participera financièrement à 60% du coût de l'inscription jusqu'à un

maximum de 100\$ par enfant pour chaque sport, soit hivernal soit estival. Le remboursement sera fait sur présentation de preuve de résidence et preuve justificative, remboursable au parent.

QUE cette résolution est valable pour l'année 2020.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**030-01-20** **Coordination de la bibliothèque.**

Considérant que madame Julie Pigeon est prête à consacrer 2 à 3 heures par semaine pour la coordination de la bibliothèque;

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont accepte l'offre de Madame Pigeon lorsque madame Murielle Lessard aura terminé l'année financière 2019.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**AFFAIRES NOUVELLES**

**031-01-20** **Rapport de la représentante de la Régie d'Aqueduc.**

Madame la mairesse Barbara Paillé et représentante de la Régie d'Aqueduc nous fait un rapport verbal sur les activités de la Régie d'Aqueduc.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**032-01-20** **Clôture de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Lafond appuyé et résolu de clore la présente séance à 19h55.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

---

**MAIRESSE**

---

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

*Je, Barbara Paillé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

**CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES**

Je soussigné, Jean Charland, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 13 janvier 2020.

---

Jean Charland, g.m.a.  
Directeur général &  
Secrétaire-trésorier